

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 à 20H00

ORDRE DU JOUR :

- **Modification des tarifs de location du foyer rural**

Nous sommes parfois sollicités pour louer les salles du foyer rural pour des réunions ou d'autres événements (ex : réception à l'issue de funérailles). Il convient donc de fixer un coût de location sachant que ces locations ne durent pas une journée complète.

Il convient donc de fixer un prix de location.

- **Modification des tarifs du service périscolaire**

Notre prestataire RPC nous facture actuellement un repas 2,673 €HT (2,82 € TTC) à compter du 1^{er} septembre 2023, le coût du repas passera à 3,028 € HT (3,195 € TTC).

Nous facturons actuellement aux familles le repas à 5,10 €, il est donc proposé d'augmenter le prix du repas.

Repas adulte facturé à 6.00€

- **Modalités de concertation relatives aux modifications du Plan Local d'Urbanisme**

Dans le cadre des modifications qui seront apportées au Plan local d'urbanisme, il convient de prendre une nouvelle déclaration afin d'encadrer la procédure de concertation auprès des diverses instances.

- **Devis pour les travaux de réfection au Foyer rural**

Dans le cadre des travaux de réfection, plafond et peinture sur les poutres du Foyer rural nous avons deux entreprises qui nous ont transmis un devis :

un devis de l'entreprise SALVI IOSTI

un devis de l'entreprise SACCO

ci-joint les devis.

- **Avenant n°4 à la Convention constitutive du service Instructeur ADS unifié**

L'instruction des demandes d'urbanisme est effectuée par le service dédié à la communauté de communes L'enregistrement des demandes d'urbanisme ainsi que les demandes de certificat d'urbanisme restent gérés en mairie.

Il convient de signer l'avenant n°4 ci-joint mettant à jour cette prestation payante.

- **Transports scolaires : Contrat avec les cars PHILIBERT**

Le ramassage scolaire est effectué par les transports Philibert, le coût est de 68,00€ HT/jour.

- Il est à noter que la Région AURA verse à la commune une compensation financière en fonction du nombre d'enfants que nous déclarons fréquenter ce service. **Transports scolaires : Contrat avec les cars PHILIBERT**

- **Divers : Devis chaudière du Mas Pugues**